



Evaluation du risque d'incendie de forêt dans le canton de Berne, le 15 juin 2022 à 10h00

« Marqué » de long de pentes exposées



Risques d'incendie de forêt

Degré	1 faible	2 limité	3 marqué	4 fort	5 très fort

Degré de danger

Le long des pentes exposées au soleil et les lisières des forêts, le risque d'incendie de forêt est qualifié de «**marqué**» (degré 3) dans tout le canton.

Consignes de comportement

En cas de conditions venteuses, il faut renoncer à faire du feu.
Ne faire des feux que dans des foyers fixes prévus à cet effet (avec fond bétonné).
Surveiller en permanence les feux et éteindre immédiatement les flammèches.

Description du danger

Dans les régions où le risque d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « marqué » (degré 3), de grands incendies peuvent se développer, notamment en cas de vent. La couche de litière est sèche à très sèche en de nombreux endroits et peut s'enflammer très facilement. La végétation au sol est abondante et empêche la propagation du feu sur de grandes surfaces. Dans les forêts fermées, les couches de sol sont encore plus fraîches et plus résistantes aux incendies que dans les endroits plus ouverts. En cas d'incendie, l'intensité et la profondeur du feu seraient probablement limitées. Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères composés de (petits) arbres isolés ou regroupés ainsi que sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se former, en particulier dans les peuplements de conifères.

Le risque local d'incendie de forêt peut être différent du risque général indiqué. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche, le risque d'incendie peut augmenter rapidement.

Situation générale

La semaine dernière a été ensoleillée et chaude, avec des températures en hausse constante vers 30°C et une humidité de l'air qui diminue fortement au cours de la journée et qui est inférieure à 40%. Des orages locaux ont parfois éclaté, ce qui, dans certaines régions, a encore apporté de la fraîcheur dans les forêts.

Evolution et tendance

Jusqu'au week-end, le temps restera ensoleillé et très chaud avec des températures supérieures à 30°C. Tout au plus, des averses pourront encore se produire aujourd'hui mercredi et jeudi, principalement dans les Alpes. Un vent de foehn est également prévu pour le week-end.

Actuellement, le risque d'incendie de végétation est encore variable : dans les champs, sur les talus herbeux, en lisière de forêt et sur les versants sud ouverts en forêt, l'inflammabilité est élevée. Dans les forêts (de feuillus), il y a encore un peu de fraîcheur. La végétation au sol est encore verte.

Nous nous attendons à une diminution continue de la fraîcheur jusqu'au week-end inclus et donc à un risque d'incendie de forêt " marqué " (niveau 3) sur l'ensemble du territoire au plus tard à partir du week-end.

Incidents particuliers des derniers jours

Entre le 9 juin 2022 et le 15 juin 2022, trois incendies de forêt ou de broussailles ont été rapportés :

- 11.06.2022 Incendie sur le bord d'une voie ferrée à Douanne
- 12.06.2022 Feu de forêt à Zollikofen.
- 13.06.2022 Feu de haie à Münsingen

La page 2 vise à informer les autorités sur le travail de prévention et la gestion des incidents. Le risque d'incendie est généralement évalué chaque semaine le jeudi, voire plus fréquemment si nécessaire.

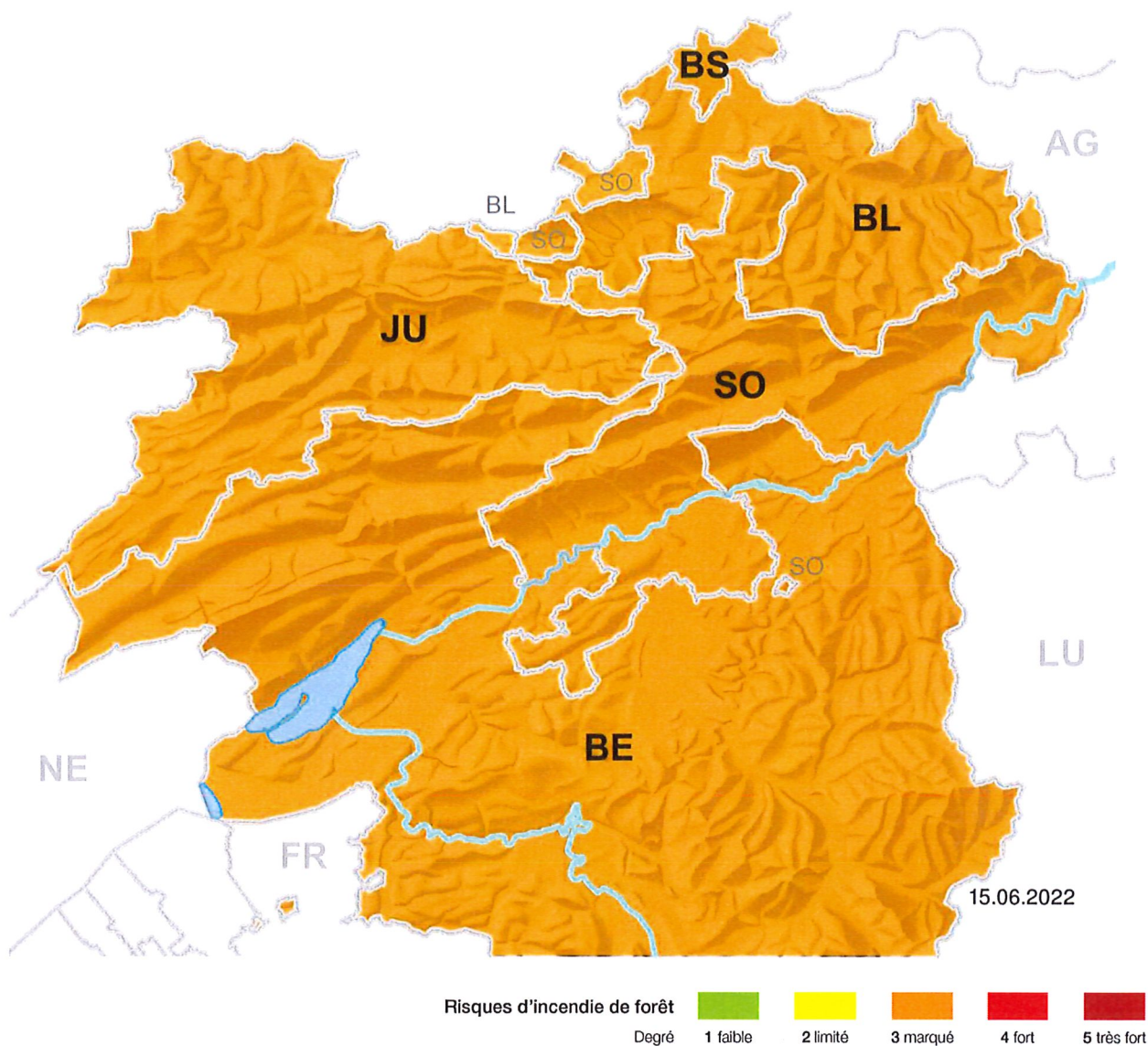
Diffusion : OFDN et OFEV ; à partir de « marqué » (degré 3) : divisions forestières concernées, Communication DEEE, secrétariats et préfectures concernés, ComBE, Inspection des corps de sapeurs-pompiers (AIB), Police cantonale bernoise.

Mesures et propositions à l'intention de nos partenaires

A partir de «marqué» (degré 3), la ligne d'assistance de la Division Dangers naturels (031 636 81 18) est également en service en dehors des heures de bureau.

La Division Dangers naturels suit en permanence l'évolution de la situation et adapte si nécessaire le niveau de danger le lundi 20 juin 2022.

Evaluation du risque d'incendie de forêt dans les cantons de Bâle, Soleure, Jura et Berne



La page 3 sert d'information interne aux autorités pour qu'elles puissent convenir de mesures aussi uniformes que possible entre les cantons voisins de BL et BS, SO, JU et BE. Cette page est ajoutée à l'évaluation du risque d'incendie dès qu'une des zones proches de la frontière atteint le degré «marqué» (degré 3) ou plus.